

DECEMBRE 1988

N° 9

LE MOT DU PRESIDENT

Compte tenu de la date à laquelle je rédige cet éditorial je commence - les autres années je finissais - par vous adresser au nom de tout le Conseil d'Administration et en mon nom personnel, tous nos souhaits de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs voeux pour 1989.

Que cette année nouvelle apporte à vos familles et à vous-même, santé, joies, bonheur et prospérité.

Vous trouverez dans ce numéro de "Contact" un résumé de nos deux dernières manifestations importantes : l'Assemblée Générale du 21/10/88 et notre dernière fête de la Sainte Barbe, notre patronne.

Vous constaterez que notre Amicale se porte bien mais, sans le "plus" que je souhaitais l'année dernière. Le "raz de marée" attendu des jeunes actifs ou des jeunes pré-retraités n'a été qu'une "vaguelette" dont le flux s'est confondu avec le reflux, bref un bide ! une déception !

Réjouissons-nous des deux réunions organisées par les délégations Midi-Méditerranée et Paris Ile de France ainsi que des manifestations préparées par Orléans et qui ont eu un retentissement certain... mais ce n'est pas la foule des grands jours et les Comités d'organisation de ces fêtes (et croyez-le ce n'est pas toujours facile, surtout lorsque l'on a un incroyable calendrier très chargé de retraité !!!) ont donné parfois l'impression de travailler pour le "roi de Prusse" (comme écrit autrefois) ou de "pédaler dans la semoule" (comme c'est dit maintenant !) et l'on peut comprendre une certaine déception de ne pas atteindre les objectifs fixés en nombre de participants, ce que soit à Orléans, Paris, Marseille ou les environs !

Nous allons néanmoins poursuivre notre programme de réunions puisque c'est la seule façon avec notre "Contact" de nous manifester notre camaraderie, amitié et... j'allais écrire affection !!!

Après une Sainte Barbe qui, cette année, a réuni 150 participants et au cours de laquelle nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur et Madame P. MANDIL, le nouveau Directeur Général du BRGM, qui n'ont pas été les derniers à participer à la mise en train et à la montée d'une ambiance qui s'est manifestée longuement à table et sur la piste de danse grâce aux bonnes choses à boire et à manger, y compris les cotillons, à un orchestre dynamique et entraînant, et enfin à la bonne organisation de cette soirée. Aussi, nous continuons... Oui, nous irons au théâtre à Paris cet hiver avec beaucoup d'entre vous, nous irons à la campagne pour notre grande fête du mois de juin et cette année pour couronner le tout, n'oubliez pas d'inscrire sur vos calendriers, en septembre prochain, le Raid-Loire BRGM qui sera une compétition nationale sportive de course canoë-kayak inter-entreprises, à l'organisation de laquelle votre Amicale participe en souhaitant plein succès à cette épreuve originale.

A bientôt donc, en vous renouvelant tous nos vœux pour 1989.

LE PRESIDENT

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 21 OCTOBRE 1988

La séance est ouverte à 17h40 sous la présidence de Jacques GAZEL qui donne lecture de son rapport moral.

RAPPORT MORAL 1987/88

L'Amicale déplore le décès de 4 camarades :

Melle Jacqueline BECAULT (juillet)
 M. François PERMINGEAT (août)
 M. Gabriel IRINITZ (janvier)
 M. Richard COHEN-ALLORO (septembre)

Le président associe les défunts du BRGM à nos camarades et notamment Noël DESPRES et Gérard TROTTEREAU à la minute de recueillement à la mémoire de tous.

Le nombre de nos adhérents :

203 en octobre 1983
 371 en octobre 1984
 422 en octobre 1985
 394 en octobre 1986
 423 en octobre 1987

se trouve ramené à 395 compte tenu des décès (hélas), de quelques radiations ou démissions et bien peu d'admissions !!!

Il est regrettable de constater sur ce dernier point l'échec total de votre bureau et particulièrement de votre Président sur son objectif 87/88 d'atteindre les 500 adhérents ; l'objectif qui ne paraissait ridicule compte tenu des nombreux départs volontaires ou non du BRGM et surtout de l'application du nouveau règlement intérieur approuvé à la dernière A.G.O. qui permet aux "actifs" BRGM de nous rejoindre à partir de 12 années d'ancienneté et non plus de 20 ans ! Un courrier de 330 lettres a été envoyé à ceux qui auraient pu devenir nos amis et il a été enregistré la "médaille d'or" des réponses, c'est-à-dire 0 pointé. Quel bel encouragement pour le bénévolat !!!

Toutefois, ne décourageons pas les bonnes volontés et je demande une fois de plus à ceux qui oeuvrent, ceux qui sont là (toujours les mêmes) et ceux qui voudront bien lire ces quelques lignes, de tenter malgré tout de persuader relations, amis, camarades de votre environnement physique ou moral, de venir nous rejoindre pour renforcer et dynamiser une association dont les membres ont toujours du plaisir à se retrouver pour évoquer de riches et joyeux souvenirs !!!

CONTACT

Depuis 1986 existe un périodique propre à notre Amicale destiné à informer nos adhérents de la vie de celle-ci et du BRGM.

Ce bulletin "Contact" en est à son 9ème numéro en préparation pour diffusion en novembre 88 et il est demandé à tous nos adhérents de bien vouloir participer à sa rédaction en envoyant articles, photos, informations et suggestions nouvelles.

Vous avez pu constater que notre "Contact" s'est enrichi de nouvelles rubriques concernant notamment les régimes de retraites et les différentes mutuelles.

Rappelons qu'avec la diffusion de "Contact" nous envoyons également les "Zoom" et lettres d'information du BRGM alors que son rapport annuel est expédié seulement à ceux qui en font la demande par écrit.

CALENDRIER DES ACTIVITES

Les réunions mensuelles du Bureau de l'Amicale du 1er mardi de chaque mois ont eu lieu normalement sauf en août et notre Conseil d'Administration s'est tenu le 25 mars et le 11 octobre de cette même année à Orléans la Source suivant nos statuts.

Les diverses activités depuis la dernière Assemblée Générale ont été les suivantes :

- 4 décembre 1987 : Fête de la Sainte Barbe à Orléans la Source. Bonne participation puisque nous étions plus de 150 personnes pour fêter dignement et joyeusement notre Sainte Patronne avec un excellent buffet et un dynamique "disk jockey" qui nous a fait danser jusqu'à l'aube ou presque.

- 17 janvier 1988 : Soirée théâtrale à Paris pour aller voir "L'affaire du courrier de Lyon" qui a eu un magnifique succès grâce à une excellente préparation et organisation (112 participants !).

- 25 mars 1988 : Soirée Amicale des Anciens (après la séance du Conseil d'Administration) qui avait à son programme :

- . buffet campagnard,
- . présentation par notre ami J. MARCHESSEAU d'un film tourné au cours d'une de ses missions en Afrique,
- . conférence avec projections sur la Perse (Iran) par M. et Mme J. MARITON du BRGM,
- . projection de 2 films sur des missions en Arabie Saoudite par notre ami B. MOUSSIE.

Soirée très réussie avec des films originaux, bien commentés et avec une conférence qui sortait de l'ordinaire et qui a été très enrichissante.

- 28 mai 1988 : sortie à Saint Rémy les Chevreuse, organisée par la Délégation Régionale Paris-Ile-de-France.

Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse était un beau décor pour la 1ère manifestation de notre délégation régionale. Bien organisée, la sortie a été une réussite avec au programme :

- . matinée : promenade
- . déjeuner dans une ambiance amicale

- 11 juin 1988 : organisée par la Délégation Régionale Midi-Méditerranée à Uzes, la 1ère réunion annuelle de cette région a été également un grand succès par le nombre et la qualité de ses participants.

Programme :

- . visite commentée de la ville,
- . déjeuner au "GREZAC" qui alliait la bonne chère à une atmosphère dynamisant les conversations qui allaient bon train fort avant dans l'après-midi.

- 18 juin 1988 : fête annuelle de l'Amicale. Cette 5ème fête annuelle a été organisée volontairement à Orléans la Source après les 4 premières faites "à la campagne". Il paraissait souhaitable de changer un peu la formule. Le programme comportait la visite de la vieille ville d'Orléans puis une soirée dansante avec buffet et barbecue, qui groupa une centaine d'amis qu'un orchestre très dynamique a fait danser jusqu'à 3 h du matin.

Les compte rendus de toutes ces manifestations ont été fidèlement donnés dans les derniers "Contact" (n° 7 et 8).

A noter la bonne préparation de la visite de Sancerre et ses environs avec un magnifique et alléchant programme qui avait attiré plus de 30 demandes et qui a dû être supprimée en raison du peu de confirmations-chèques (7 seulement) "et le combat cessa faute de combattants !!!".

CLUBS

Dynamisé par son sympathique président P.E. BEAU, le club d'investissements GEOVALEURS a poursuivi ses réunions et activités. Après le yo-yo démoralisant des cotations, il semble que notre indice soit remonté non à de grands sommets mais à un palier satisfaisant. Intervention du Président P.E. BEAU (GEOVALEURS : indice 104)

L'ex-futur Club des Minéraux n'est toujours pas sorti du néant !

Parmi les activités de l'Amicale, signalons la participation de nos adhérents aux travaux de la Commission de Liaison Agriculture, Industrie, Recherche, Enseignement (CLAIRE) de la Région Centre. Peu ou pas d'information si ce n'est la plus intéressante, notre ami Ph. WACRENIER en assure la présidence et l'animation depuis plusieurs mois. Intervention de Ph. WACRENIER (voir article).

Enfin, notons encore que le souhait de notre Directeur Général du BRGM de voir nos camarades participer à des tâches de publication et d'édition n'a pas déterminé encore chez nos adhérents de résultats très concrets mais c'est un effort à poursuivre.

Par contre, une action nouvelle est en cours d'organisation, avec l'aide de notre Amicale, c'est une course canoë-kayak inter-entreprises par étapes sur la Loire en 24 h sur 200 km. Cette compétition nationale sportive sera une opération de "sponsoring" à laquelle le BRGM a décidé de participer tout en organisant la manifestation.

Une association loi 1901 a été créée à cet effet et notre Amicale y participe. Intervention de P. LECUYER, vice président de cette association.

Des explications vous seront données ainsi qu'un papier dès qu'il sera prêt (Raid Loire BRGM - 16 et 17 septembre 89).

ANNUAIRE 1987/88

A été diffusé cet été mais comme bien souvent, il paraît déjà un peu dépassé par des changements d'adresse, des erreurs et des précisions à apporter. Un erratum vous sera diffusé prochainement.

RAPPORT FINANCIER - Présenté par Emmanuel CHIMAY

RAPPORT FINANCIER
SITUATION AU 21/10/88

RESSOURCES		DEPENSES	
Encaissés le 16 octobre 1987	37 718,60	Assemblée générale du 16 octobre 1987	
Cotisations 1986 12 x 80	960,00	Facture LONGEVAL - Sonorisation	11 820,00
Cotisations 1987 41 x 80	3 280,00		
Cotisations 1988 247 x 100	24 700,00		
Cotisations 1989 1 x 100	100,00		
Sainte Barbe 1987		Sainte Barbe 1987	
Participation repas	17 400,00	(Longeval, orchestre, cotillons)	22 846,73
Assemblée générale du 16/10/87			
Participation repas	4 750,00		
Spectacle R. HOSSEIN à Paris le 21/1/88		Spectacle R. HOSSEIN à Paris le 21/01/88	21 430,00
Frais de participation			
(spectacle et transport)	22 400,00		
Soirée cinéma le 25/03/88	4 215,00	Soirée cinéma le 25/03/88	4 615,00
Sortie à Saint Rémy le 28/05/88	2 760,00	Sortie à Saint Rémy le 28/05/88 (Restaurant)	2 325,00
Fête annuelle du 18 juin 1988	8 320,00	Fête annuelle du 18 juin 1988	
		(facture repas et orchestre)	15 007,42
		Timbres 1988	256,43
		Papeterie	2 673,63
		Dactylographie	6 920,00
		Annuaire 1988/89	7 303,38
		Restaurant Sancerre (arrhes)	1 000,00
		Dons et oeuvres, divers	1 553,00
Intérêts sur 32 bons de Caisse	1 542,93	Souscription de 3 Bons de Caisse à 1 000 F	<u>3 000,00</u>
Divers	<u>90,00</u>		
	<u>128 236,53</u>		100 750,59
			<u>27 485,94</u>
		Solde au 21 octobre 1988 (1)	<u>128 236,53</u>
L'avoir net de l'Amicale			
s'interprète ainsi :			
Encaissé au 21 octobre 1988	27 485,94	Solde au 21 octobre 1988	27 485,94
+ 35 bons de Caisse chez la		Bons de Caisse SOCIETE GENERALE	35 000,00
SOCIETE GENERALE	<u>35 000,00</u>	(35 x 1000)	
	<u>62 485,94</u>	DISPONIBLE AMICALE AU 21/10/88	<u>62 485,94</u>

Questions posées : A la cantonade il est demandé s'il est bien nécessaire d'avoir un solde aussi important ?
Le Président répond que ce solde est destiné à aider et subventionner les délégations régionales déjà créées ou à venir.

Autre question de J. RANOUX : Pourquoi la plupart des dépassements concerne Orléans et la Région Centre ? Le Président répond que c'est à Orléans que les manifestations sont les plus nombreuses et importantes. Il souligne que c'est également dans cette région qu'il y a le plus de cotisations versées. Enfin, il précise que certaines sommes ont déjà été versées aux délégations régionales.

PROGRAMME 1988/89 - Exposé de Marcel COLLIEN

- Sainte Barbe prévue pour le vendredi 2 décembre, avec orchestre et animation au restaurant du BRGM à La Source.
- Projet d'une soirée spectacle à Paris en début d'année.
- Fête d'été en juin : la question est posée de savoir si cette fête doit être maintenue ; OUI à l'unanimité. Doit-on la faire champêtre ainsi qu'elle eut lieu de 1984 à 87 ou selon la formule réalisée cette année : soirée dansante avec repas ? Une forte majorité se manifeste pour la fête champêtre.

DIVERS

Intervention de : Philippe WACRENIER, président de la CLAIRE (Commission de Liaison pour l'Agriculture, l'Industrie, la Recherche et l'Enseignement de la Région Centre). But et fonctionnement de cet organisme.

- Jacqueline COUPAT concernant le programme des manifestations passées et à venir pour Paris - Ile-de-France.
- Marcel BOURGEOIS concernant les projets de Midi-Méditerranée.
- P.E. BEAU au sujet du Club GEOVALEURS.
- Pierre LECUYER sur le projet Raid-Loire BRGM qui sera exposé en détail dans le prochain CONTACT et a fait l'objet d'un tract distribué lors de la présente assemblée.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

140 bulletins exprimés plus 5 blancs
(64 votants présents et 76 pouvoirs)

Les administrateurs suivants voient leur mandat renouvelé :

Jacqueline COUPAT
Gustave M'BEMBA
Sauveur PAPPALARDO
Henri GALLE-CAVALLONI
Gustave CORNET

PROJECTION DE FILMS BRGM pour clore la séance

- La cartographie au BRGM grâce au système INTERGRAPH
- DRAGOR où l'exploitation de graviers aurifères en pays tropicaux
- L'extraction de la pierre ornementale en carrière.

La séance est levée à 18h40.

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur : M. BEAUMONT Claude

Président honoraire : M. GERARD Georges

BUREAU

Président : M. GAZEL Jacques

Vice-présidents : M. PIERROT Roland
M. CHIMAY Emmanuel

Secrétaire : M. CHOULEUR Yves

Trésorier : M. PAPPALARDO Sauveur

Correspondant au BRGM : M. PIBAULT Gérard

Chargé des publications : M. DARCHEVILLE Ignace
(bulletin CONTACT et
annuaire)

Chargé des fêtes et
manifestations : M. COLLIEN Marcel

Chargé de la Région Centre : M. DELBOS Léon

ADMINISTRATEURS

M. CAMBRAY Georges

M. GUILLEMIN Claude

Melle COUPAT Jacqueline (chargée de Paris - Ile-de-France)

Mme SANGNIER Brigitte

M. CORNET Gustave

M. M'BEMBA Gustave

M. GALLE-CAVALLONI (Chargé des relations avec les actifs du BRGM)

EXPOSE DE PHILIPPE WACRENIER

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS DU BRGM

CLAIRE est l'une des 19 associations de développement de l'enseignement et de la recherche (ADER) qui couvrent l'ensemble de la France et sont regroupées au sein de la COPADER. Son titre complet (Association de Liaison Agriculture Industrie Recherche Enseignement) définit bien sa vocation : agir pour faire en sorte que des liaisons soient établies entre le tissu économique et les structures publiques de recherche et d'enseignement et qu'il en résulte une fécondation réciproque.

A cette fin, CLAIRE a organisé des conférences-débats sur l'enseignement et la recherche, initié des jumelages entre des écoles et des établissements industriels, facilité la passation de contrats entre l'industrie et les établissements publics de recherche, constitué enfin des clubs de réflexion et de proposition sur des sujets variés tels que automatisation, matériaux nouveaux, biomasse, semences, télédétection... Actuellement, CLAIRE se concentre sur des sujets plus généraux tels que les perspectives pour la région Centre de l'application de l'Acte Unique européen qui doit aboutir le 1er janvier 1993 à l'ouverture d'un grand marché unique de 320 millions de consommateurs avec libre circulation des personnes, des capitaux et des marchandises, ou encore le maintien de l'activité en milieu rural menacé de désertification par suite des progrès de la productivité agricole mais aussi de la diminution des activités industrielles et artisanales dans les campagnes.

Le BRGM, qui a été l'un des fondateurs de CLAIRE avec les Universités d'Orléans et de Tours, le Rectorat, le CNRS, l'INRA, la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie et la Chambre régionale d'Agriculture, a été associé à bon nombre de ses activités : ainsi Claude GUILLEMIN a animé pour le compte de CLAIRE, trois conférences-débats sur la recherche agronomique (à Chartre), sur la recherche forestière (à Bourges) et sur la Télédétection (à Orléans). Christine KING a présidé le Club "télédétection" qui a abouti à un programme de recherche sur la forêt d'Orléans associant le BRGM, l'ONF et l'ENITEF avec l'appui du Conseil régional visant à mettre au point une cartographie de la forêt et de ses relations avec le sol et son drainage. En avril de cette année j'ai été élu à la présidence de CLAIRE en remplacement de Pierre MERLIN, ingénieur général des ponts et chaussées qui présidait l'association depuis son origine. Pierre-Charles VINCENT est venu me rejoindre et assume les fonctions de trésorier en même temps que celle de rapporteur du "Club 92".

CLAIRE fonctionne uniquement avec des bénévoles et si parmi les anciens du BRGM il y en a qui se sentiraient attirés par ce genre d'activité, je les accueillerai bien volontiers. Pour un retraité qui a du temps libre c'est une excellente façon de faire quelque chose d'intéressant et je le pense utile.

SOIREE SAINTE BARBE

(samedi 3 décembre 1988)

Allocution du Président

Chers Amis,

Comme l'année dernière, nous voici réunis nombreux pour fêter notre Sainte Barbe, patronne du Feu et par amalgame - ô combien à la mode du jour - patronne des mineurs, géologues, artilleurs, brossiers, chimistes, sapeurs-pompier... et... tutti quanti ! Je ne vous rappellerai pas qui était Sainte Barbe, vierge et martyre, puisque je l'ai fait l'an dernier et qu'il ne faut pas se répéter...

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous et vous remercier d'être là si nombreux ce soir. Cette bienvenue s'adresse tout particulièrement à Monsieur et Madame MANDIL que nous recevons pour la première fois à cette agréable manifestation en les remerciant d'avoir bien voulu être présents parmi nous ce soir malgré un calendrier bien chargé.

Notre Amicale est en bonne santé, les projets de manifestations ne manquent pas : théâtre à Paris, visites à Sancerre, au Parc des Yvelines au printemps, fête champêtre en juin, etc... et n'oublions pas notre participation au Raid-Loire BRGM en septembre prochain.

Et maintenant laissez-moi remercier en votre nom la belle équipe qui s'est occupée de la mise en place de cette grande soirée qui sera je l'espère une véritable réussite à l'instar de celle de l'année dernière, bien dans la tradition des talentueuses Sainte Barbe, d'hier et d'avant-hier c'est-à-dire des années 60 et 70 où la chaleureuse convivialité était reine.

Et maintenant que la fête commence...

La soirée a commencé à 20h30 autour d'une grande table, sise au milieu de la salle du restaurant du BRGM où quelques mets attendaient les amis : boudins antillais, amuse-gueule, accompagnés de savants remontants : planteur, vodka + kiwi, rhum + sirop de canne, ensuite, après dégustation, quelques pas en arrière permettaient de prendre place aux tables agréablement décorées et savourer le repas exotique, composé comme ci-dessous :

MENU

Apéritif (wodka-kiwi, punch...)

Boudin créole

Couscous Royal

Fromages

Gâteau des Anciens

Vins rouge, rosé

Café

Champagne sur commande

Bien sûr, la musique était de la fête car le dynamique orchestre "Moon Side" créa l'ambiance dès le début avec une musique en sourdine pour commencer et s'éclater dès la fin du repas pour faire place à la danse : rock, madison, charleston puis valse, tangos, etc. jusqu'à épuisement, soit 3h30.

SI L'ON PARLAIT RETRAITE... (suite)

LE REGIME GENERAL

A) Le Régime de la Sécurité Sociale (voir Contact n° 8)

B) Les Régimes complémentaires

I - Les Organes de gestion

1) **ARRCO** (Association des régimes de retraites complémentaires) créé en 1961, coordonne 45 régimes de salariés non cadres bénéficiant de réglementations différentes. L'UNIRS, IRCOMMEC est le régime ARRCO des agents non cadres du BRGM.

Depuis l'accord du 6 juin 1973, les cadres et assimilés relèvent obligatoirement d'un régime complémentaire de l'ARRCO, pour la partie de leur salaire inférieure au plafond de la Sécurité Sociale (appelée tranche A).

La C.R.E. (Caisse de retraite pour la France et l'extérieur) constitue le régime ARRCO des cadres du BRGM.

2) **L'AGIRC** (Association générale des institutions de retraite des cadres) Contrairement à l'ARRCO, gère depuis 1947 un régime unique pour les cadres.

L'IRCAFEX (Institution de retraite des cadres et assimilés de France et de l'Extérieur) est le régime AGIRC du BRGM.

II - Les cotisations

1) **ARRCO (UNIRS - CRE)**

Depuis le 1/01/88, la cotisation globale à l'ARRCO est de 4,80 % se répartissant entre employeur (60 %) et employé (40 %), soit 2,88 % et 1,92 %.

Signalons que le plafond de la tranche A s'élève au 1/07/88 à 10 110 F (limite de la CRE).

Pour le régime de l'UNIRS - IRCOMMEC, la base de calcul des cotisations est plafonnée à 3 fois la tranche A, soit 30 330 francs au 1/07/88.

2) **AGIRC/IRCAFEX**

La cotisation s'établit sur la tranche de traitement supérieure au plafond de la tranche A à raison de 11 % pour l'employeur et de 6,60 % pour l'employé, soit 17,60 % au total.

III - Mode de calcul de la Retraite

Les cotisations versées chaque année par le salarié et son employeur sont traduites en points de retraite, en divisant le montant des cotisations se rapportant à l'année considérée par le salaire de référence (prix d'achat du point) applicable la même année.

1) Points gratuits

Différentes situations permettent d'acquérir des points gratuits. Telles sont :

- les périodes d'activité dans une entreprise disparue avant adhésion à l'ARRCO ou à l'AGIRC,
- les périodes d'emploi en Algérie avant le 1/07/62,
- les périodes de guerre, de captivité, de déportation,
- les périodes de chômage total ou partiel sous certaines conditions,
- les périodes de pré-retraite,
- etc...

2) Majoration de points

. UNIRS - IRCOMMEC

- Pour ancienneté (20 ans et plus dans l'entreprise)
- Pour les enfants qui sont encore à charge

. CRE - IRCAFEX

Si le bénéficiaire a eu ou élevé au moins 3 enfants, le total de ses points est majoré de :

- 10 % pour 3 enfants,
- 15 % pour 4 enfants,
- 20 % pour 5 enfants,
- 25 % pour 6 enfants,
- 30 % pour 7 enfants et au-delà.

A l'âge choisi pour sa retraite, le salarié se trouve avoir acquis un certain nombre de points. Sa retraite est égale au produit de la totalité des points obtenus par la valeur du point (point de liquidation).

3) Valeur actuelle des différents points de liquidation

ARRCO - UNIRS - IRCOMMEC	2,081	au 1/01/88
ARRCO - CRE	2,0388	au 1/07/88
AGIRC - IRCAFEX	1,973	au 1/01/88

IV - Les conditions d'ouverture du droit à la Retraite

Afin de prétendre à une retraite complémentaire du régime de retraite des cadres ou des non cadres, le salarié doit avoir atteint l'âge de 60 ans et avoir fait liquider sa pension du régime général de la Sécurité Sociale.

Toutefois, seuls les salariés justifiant d'une activité de 150 trimestres, tous régimes de base confondus, peuvent prétendre à une retraite entière.

1) Les coefficients d'abattement

Les salariés justifiant d'une carrière dont la durée est comprise entre 130 et 150 trimestres peuvent obtenir la liquidation de leur retraite, mais il leur est alors appliqué un coefficient d'abattement (à titre irréversible).

a) ARRCO

TABLEAU 1

Nombre de trimestres	Coefficient	Age
130	0,78	60 ans
131	0,7925	60 ans-3 mois
132	0,805	60 ans-6 mois
133	0,8175	60 ans-9 mois
134	0,83	61 ans
135	0,8425	61 ans-3 mois
136	0,855	61 ans-6 mois
137	0,8675	61 ans-9 mois
138	0,88	62 ans
139	0,89	62 ans-3 mois
140	0,90	62 ans-6 mois
141	0,91	62 ans-9 mois
142	0,92	63 ans
143	0,93	63 ans-3 mois
144	0,94	63 ans-6 mois
145	0,95	63 ans-9 mois
146	0,96	64 ans
147	0,97	64 ans-3 mois
148	0,99	64 ans-6 mois
149	0,99	64 ans-9 mois
150	1,00	65 ans

Le coefficient le plus favorable est retenu.
Exemple : L'assuré prend sa retraite à 64 ans 3 mois. Sa durée d'assurance est de 144 trimestres.
 Le coefficient d'abattement retenu sera 0,97 (le plus favorable)

b) AGIRC

L'âge normal de départ à la retraite pour l'AGIRC comme pour l'ARRCO demeure fixé à 65 ans. Mais dans les deux cas, le salarié peut prendre sa retraite sans abattement, notamment depuis l'ordonnance abaissant l'âge de la retraite et prenant effet au 1er avril 1983.

Retraite complémentaire par anticipation avec abattement. Elle peut être demandée au plus tôt à 55 ans avec application selon l'âge de coefficients d'anticipation.

TABLEAU 2

Age	55 ans	56 ans	57 ans	58 ans	59 ans	60 ans	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans
0 mois	0,43	0,5	0,57	0,64	0,71	0,78	0,83	0,88	0,92	0,96
3 mois	0,4475	0,5175	0,5875	0,6575	0,7275	0,7925	0,8425	0,89	0,93	0,97
6 mois	0,4650	0,535	0,605	0,675	0,745	0,805	0,855	0,90	0,94	0,98
9 mois	0,4825	0,5525	0,6225	0,6925	0,7625	0,8175	0,8675	0,91	0,95	0,99

Toutefois le cadre peut bénéficier des dispositions prévues par l'ordonnance abaissant à 60 ans l'âge de la retraite, même s'il ne totalise pas 150 trimestres travaillés.

Le montant de sa retraite compte tenu des taux de minoration appliqués apparait dans le tableau suivant.

TABLEAU 3

Nombre années assurance	Age atteint à la date de liquidation				
	60 ans (%)	61 ans (%)	62 ans (%)	63 ans (%)	64 ans (%)
37,5	100	100	100	100	100
36,5	96	96	96	96	96
35,5	92	92	92	92	96
34,5	88	88	88	92	96
33,5	83	83	88	92	96
32,5	78	83	88	92	96
Moins de 32,5	Taux applicables selon la réglementation exposée ci-dessus (tableau 2)				

Exemple :

- Cadre ayant au jour de son départ en retraite 59 ans et 126 trimestres d'assurance. Sa retraite sera minorée de 29 % (tableau 2).

- Si ce cadre avait travaillé une année de plus, il aurait eu 60 ans et 130 trimestres, soit 32,5 années d'assurance, sa retraite ne serait plus minorée que de 22 % (tableau 3).

Remarque importante

Il convient enfin d'avertir les agents que la demande de liquidation d'une pension d'un régime complémentaire est une démarche personnelle et volontaire.

Il s'ensuit qu'un agent ayant pris sa retraite du régime de la Sécurité Sociale peut attendre d'avoir atteint un âge qu'il estime être plus intéressant pour demander la liquidation d'une retraite de régime complémentaire.

Prochain article : Retraite des agents expatriés.

G. CAMBRAY

LA PREMIÈRE COURSE NATIONALE INTER-ENTREPRISES EN CANOË

RAID - LOIRE

A partir d'une intention exprimée par la Direction du BRGM, la réalisation d'une action de sponsoring a été décidée.

Le sport a été choisi car symbole de l'alliance de la matière grise et du dynamisme, le canoë pour son image d'aventure et d'exploration.

C'est ainsi que RAID-LOIRE BRGM est née. Agréée par la Direction générale et le Comité d'Entreprise, cette manifestation a d'abord donné lieu à la création d'une Association Loi de 1901 "RAID-LOIRE BRGM", déposée en Préfecture le 22 août 1988. Grâce à l'appui de l'Amicale des Anciens et le dynamisme des premiers adhérents à l'intérieur du BRGM, l'Association a défini les grandes lignes de l'épreuve :

- une course annuelle de canoës bi-places, mettant en compétition les entreprises françaises ;
- une course de longue haleine, en 6 étapes, sur 24 heures et une distance de 210 km sur la Loire ;
- une course où chaque entreprise engage un canoë, conduit par 3 équipages qui effectuent chacun 2 étapes.

L'Association s'adjoint les services de la Fédération française de Canoë-kayak, pour l'établissement du règlement, dans les conditions des grandes compétitions nationales et internationales.

SPONSORING ET MECENAT

Sponsoring et mécénat sont des moyens de promouvoir l'entreprise et son image.

Ils peuvent se pratiquer sous deux formes principales (dans le domaine sportif) :

- *soutenir financièrement une équipe ou un concurrent dans une grande épreuve classique (course à la voile, Paris-Dakar, etc.) ;*
- *patroner et/ou organiser une manifestation qui devient elle-même une grande classique (exemples : course de l'Aurore, cross du Figaro, etc.).*

RAID - LOIRE BRGM s'inscrit dans cette deuxième logique ; son coût financier est nettement moindre que dans la première solution ; elle demande, en revanche, un travail important.

Bureau de l'Association :

Président	G. DUERMAEL
Vice-Président	P. LECUYER
Secrétaire	F. NARQUIN
Trésorier	M. ADAM

Responsables d'activités :

Technique de course et règlement	P. LECUYER
	P. CHASSIGNEUX
	RPC

Démarchage, publicité et mailing entreprises	
Instructions - sponsoring	M. ADAM - D. MAURY
	AMICALE - J. GREGOIRE
Autorisations - contacts avec administrations et EDF	J. GRONDIN

Secrétariat - gestion des inscriptions	S. BRETON
Gestion trésorerie course	D. MAURY
Contacts médias (presse - radio - télé)	D. ROBLIN
Sécurité	P. CHERON
Assurances - assistance	J. GAY
Intendance	M.C. KOEPPEN
Organisation - réception de clôture	J. GAZEL
Participation du BRGM à la course	M. OLTRA

Pour adhérer, pour participer, pour se renseigner,
téléphoner au 38.64.36.85

Cette première manifestation aura lieu les 16 et 17 septembre 1989, sur 24 heures ininterrompues et une distance de 207 km entre DECIZE et ORLEANS en 6 étapes. Chaque entreprise participante disposera d'un canoë, de 3 équipages de 2 personnes (2 équipes masculines, 1 équipe mixte).

Les étapes seront :

- 1- DECIZE - NEVERS (*IMPHY)
- 2- NEVERS - LA CHARITE (*FOURCHAMBAULT)
- 3- LA CHARITE - COSNE (*POUILLY)
- 4- COSNE - GIEN (*BONNY)
- 5- GIEN - CHATEAUNEUF (*SULLY)
- 6- CHATEAUNEUF - ORLEANS

Chaque étape comportera (sauf la dernière) :

- a) un parcours de 25 km neutralisé*, non chronométré, mais avec un temps maximal imposé
- b) une partie course de 15 km.

Chaque équipage doit comporter au moins un membre de l'entreprise participante.

Cette manifestation aura besoin de bonnes volontés parmi nos adhérents pour aider les organisateurs les 16 et 17 septembre à tenir des permanences de relais et des postes d'observation et de contrôle de nuit comme de jour. Une trentaine de personnes serait bienvenue. Faire acte de volontariat en téléphonant au 38.64.36.85.

VISITE DU PARC ANIMALIER DES YVELINES

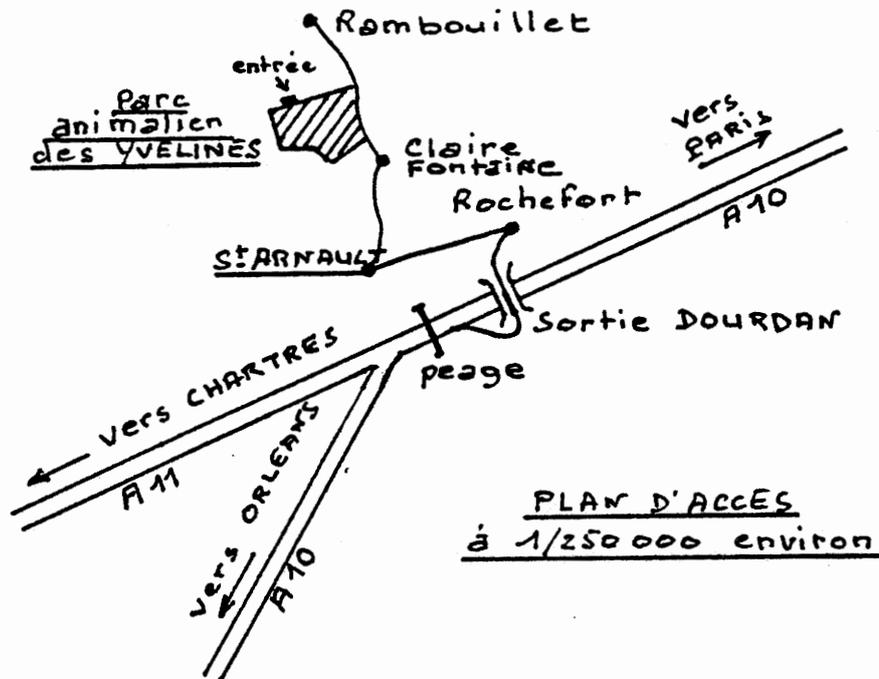
Cette visite prévue initialement pour le mois de novembre 1988, a dû être reportée pour des raisons diverses d'organisation.

Elle aura lieu en février 1989, le samedi 18. Les participants se retrouveront par leurs propres moyens à 11h30 précises au restaurant "LA REMARDE" à Saint Arnoult en Yvelines pour un repas agréable et permettre d'être le plus tôt possible sur notre lieu de visite (le parc ouvre de 13h00 à 17h00).

Il est important que vous vous inscriviez dès que possible, en joignant à votre accord (bulletin d'inscription) un chèque de 100 F (demi-tarif pour les enfants de moins de 10 ans), montant correspondant à l'ensemble des frais de participation.

On s'équippera de bons vêtements chauds et de chaussures de marche. Les animaux étant en liberté, le parcours à effectuer à travers les bois sur sentiers aménagés est d'environ 6 à 7 km.

(voir ci-après, plan d'accès par l'autoroute A10 en partant de : Paris, Orléans, Chartres).



A VOTRE SANTE

A l'heure où prenant de l'âge, notre charpente grince aux entournures de ses articulations ankylosées, s'arthrose en ses cartillages rouillés et crisse dans l'anticaillerie de ses jointures déglinguées, le docteur Marchespoil vous présente ici un traitement pour freiner ou reculer l'échéance de la décrépitude et du glaglagla qui guette tous ceux qui se laissent aller au découragement par lassitude ou fatalisme en subissant passivement la dégringolade et la débâcle...

Pour vaincre l'arthrose

Le médicament s'appelle "**OLIGOSOL**"

Il est composé de 3 boîtes et de 2 flacons, soit :

- 1 boîte contenant l'Oligo-élément Potassium
- 1 boîte contenant l'Oligo-élément Magnésium
- 1 boîte contenant l'Oligo-élément Fluor
- 1 flacon contenant les Oligo-éléments Cu Au Ag
(cuivre, or, argent) pour les ignares
- 1 flacon contenant les Oligo-éléments Mn Co
(manganèse, cobalt) itou

C'est la liste de médicaments qu'un médecin peut prescrire pour la feuille de soins "Sécu", mais elle peut être commandée sans ordonnance.

La posologie est la suivante :

Lundi	{	Le matin à 8 h - Flacon Cu-Au-Ag	1 dose (petite cuillère jointe au flacon) du produit à faire couler sous la langue et laisser pénétrer
et		Le soir à 18 h - Bte Potassium.	1 ampoule à prendre dans un verre d'eau
mercredi			
Mardi	{	Le matin à 8 h - Flacon Mn-Co.	1 dose de pouët-pouët dans la bouche en appuyant sur le piston
et		Le soir à 18 h - Bte Magnésium.	1 ampoule à prendre dans un verre d'eau
mercredi			
Vendredi		Le matin à 8 h - Bte Fluor.	1 ampoule à prendre dans un verre d'eau.

Le traitement présente les inconvénients suivants :

- 1) C'est un traitement de longue haleine : on en ressent les effets qu'au bout de 2 à 3 mois minimum. Doit être suivi avec sérieux sans défaillance (et à nos âges, c'est chiant...)
- 2) Nécessite l'observation **d'heures fixes** (1) pour les prises après leur choix et s'y maintenir (les étourneaux, versatiles et irréguliers : s'abstenir)

Mais au bout du compte : **avantages garantis** pour ceux qui, quelque soit leur âge ! ont suivi le traitement sans défaillance et rupture.

- (1) On n'est évidemment pas obligé de prendre 8 h et 18 h comme horaire, mais une fois son horaire choisi : s'y maintenir.

MARCHESSEAU J.

COTISATION

Vous trouverez dans ce bulletin n° 9, une fiche de relevé de votre situation de cotisation sur les trois dernières années.

Pour 1989, lors de la dernière Assemblée Générale annuelle, aucune modification du montant de la cotisation n'a été proposée, le Conseil d'administration ayant maintenu pour 1989 le même taux que 1988, soit 100 francs.

ADRESSES UTILES

* Bureau du Conseil d'Administration

GAZEL J. 8, rue de Lahire 45000 ORLEANS
Tél 38.68.18.41

PIERROT R. BRGM, avenue de Concyr 45060 ORLEANS CEDEX
Tél 38.64.34.34

CHIMAY E. 157, rue de l'Aumône 45160 OLIVET
Tél 38.63.40.90

CHOULEUR Y. 12, rue P. et M. Curie 45240 LA FERTE ST AUBIN
Tél 38.64.68.50

COLLIEN M. 186, rue Marcellin 45590 ST CYR EN VAL
Tél 38.76.21.02

CORNET G. allée de Limère ARDON 45160 OLIVET
Tél 38.63.21.51

MBEMBA G. 3 allée Ganolier Bazeska 45100 ORLEANS
Tél 38.69.35.20

PAPPALARDO S. 18, allée du Clos Fleuri 45000 ORLEANS
Tél 38.53.14.20

PIBAULT G. BRGM BP 6009 45060 ORLEANS CEDEX
Tél 38.64.36.99

* Bureau de la section PARIS-ILE DE FRANCE (16.1)

CASTANY G. 3 résidence du Petit Chambord
92340 BOURG LA REINE
Tél 47.02.49.45

DUVILLARET H. 49, rue de Boulainvilliers 75016 PARIS
Tél 42.24.06.47

COUPAT J. 25, rue de Touraine 95100 ARGENTEUIL
Tél 39.89.43.02

MARCHESSEAU J. Résidence Passy 7, square d'Albanie
75150 ROCQUENCOURT
Tél 39.55.76.10

* Bureau de la section MEDITERRANEE

BOURGEOIS M. 235, rue des Pommettes 34100 MONTPELLIER
Tél 67.72.35.95

RICOUR J. 151, Traverse de la Gouffone
1F Résidence Valmante 13009 MARSEILLE
Tél 91.41.35.57

CHARBONNEYRE H. 2bis, rue du Charamon 34000 MONTPELLIER
Tél 667.54.49.75

ZERBIB G. Chemin de Chateaubanne
6, val d'Artand 81500 LA SEYNE SUR MER
Tél 94.34.29.52

DELAMOTTE J. Résidence Borely plage Bat. A
20, avenue Joseph Vidal
13000 MARSEILLE
Tél 91.25.15.94